



PRÉSIDENTIE FRANÇAISE
FRENCH PRESIDENCY

2019 MAI - NOVEMBRE
Conseil de l'Europe
Council of Europe



Préparer l'Europe de demain : Renforcer les droits de l'enfant pour un continent à l'épreuve de l'avenir

*Conférence organisée par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la Présidence française
du Comité des ministres du Conseil de l'Europe*

PROJET DE PROGRAMME

Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe

Strasbourg, France

13-14 novembre 2019

Mise à jour : 11/10/2019

Le cadre de la conférence

A l'occasion du 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2016-2021), le Conseil de l'Europe organise une conférence sous la Présidence française du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, à Strasbourg en France, les 13 et 14 novembre 2019.

Organisée par le Conseil de l'Europe avec le soutien des autorités françaises, cette conférence a pour but de stimuler le dialogue sur les principaux défis pour les droits de l'enfant, en y associant des représentants des Etats, des médiateurs pour les droits de l'enfant, la société civile et d'autres acteurs et experts internationaux.

Tout en reconnaissant que des progrès ont été accomplis, les participants examineront les dysfonctionnements systémiques, les obstacles et angles morts législatifs et politiques ainsi que les défis qu'ils posent aux droits de l'enfant. Face aux défis contemporains dans des sociétés plus exigeantes et plus attentives à l'égalité des chances et des droits, les participants discuteront des opportunités de promotion et de protection des droits de l'enfant, pour soutenir la mise en œuvre complète de la CIDE et des normes du Conseil de l'Europe. La participation des enfants aux décisions qui les concernent et à la vie publique est l'un des enjeux majeurs de nos jours. Tous les efforts seront donc déployés pour veiller à ce que les contributions présentées par les enfants avant et durant la conférence, soient visibles et dûment prises en compte.

En outre, la conférence offrira l'occasion de renforcer l'attention du Conseil de l'Europe sur des nouveaux défis, et donc d'informer et de renforcer les travaux de l'Organisation, dans le cadre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021) et au-delà.

Adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en mars 2016, la « Stratégie de Sofia » définit une vision commune pour le renforcement des droits de l'enfant et concentre cette action autour de cinq domaines prioritaires :

1. l'égalité des chances pour tous les enfants ;
2. la participation de tous les enfants ;
3. une vie sans violence pour tous les enfants ;
4. une justice adaptée aux besoins de tous les enfants ;
5. les droits de l'enfant dans l'environnement numérique.

Un rapport d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie sera publié avant la conférence, recensant les progrès réalisés ainsi que les difficultés rencontrées et les opportunités à saisir. Il présentera également comment les États se sont inspirés de la Stratégie dans leurs réformes législatives et leurs politiques.

La conférence réunira quelque 200 participants dans un forum, favorisant un échange de vues et des discussions dynamiques, en explorant des idées novatrices avec la participation de représentants des gouvernements, de parlementaires, de défenseurs des droits de l'enfant et d'autres d'experts capables de fournir un éclairage sur les questions soulevées.

La conférence, intitulée « Préparer l'Europe de demain : Renforcer les droits de l'enfant pour un continent à l'épreuve de l'avenir », invitera les participants à discuter des récents développements politiques, sociaux, technologiques ayant un impact sur les enfants et sur l'exercice de leurs droits, et à engager un dialogue permettant de faire avancer l'agenda des droits de l'enfant. Basé sur des données probantes concernant les tendances et les menaces émergentes, les participants seront encouragés à identifier des mesures visant à renforcer la protection des enfants et progresser vers des sociétés plus justes et non-violentes, dans lesquelles la protection et la participation des enfants sont à la fois des objectifs et des moyens pérennes pour garantir l'idéal européen. A cet égard, conférence complètera le cadre de l'action du Conseil de l'Europe visant à soutenir les Etats membres dans leurs efforts pour atteindre l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Parlons-en : discussions autour du pouvoir

La conférence affiche une ambition forte : défier les traditions, les attitudes, les comportements, les hypothèses et les concepts traditionnels qui restent des obstacles à la protection efficace des droits de l'enfant. Les participants seront, en particulier, invités à s'ouvrir à de nouvelles idées.

Souhaitant explorer comment renforcer les droits de l'enfant, la conférence propose une discussion autour du pouvoir. Les intervenants seront invités à être inspirants, orientés vers l'avenir et à cibler les manières de renforcer l'action en faveur des droits de l'enfant en s'engageant avec un maximum d'acteurs. Ils mettront en avant des moyens de libérer le pouvoir de chacun pour élargir la mobilisation et pour s'assurer que les droits de l'enfants s'enracinent profondément dans nos sociétés. Les participants seront encouragés à s'engager dans un dialogue dynamique et à réfléchir sur comment utiliser les différentes sources de pouvoir pour surmonter les défis auxquels ils sont confrontés.

Mise en réseau

Pour les participants, la conférence offrira l'occasion de se réunir et d'échanger avec d'autres parties prenantes afin d'unir les forces et de développer des idées puissantes pour intensifier l'action commune en faveur des droits de l'enfant. Des décideurs d'horizons divers seront encouragés à écouter les expériences et les conseils des enfants et à échanger avec eux afin de parvenir à des conclusions et des recommandations qui prennent en compte la voix et les besoins réels des enfants.

Un espace ouvert sera mis à la disposition des États et des organisations pour faciliter le partage de connaissances, d'idées et d'outils.

Le Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF)

Le Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF) guide les travaux intergouvernementaux sur les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe et intègre les droits de l'enfant dans les travaux entrepris par les autres organes et secteurs du Conseil de l'Europe.

Compte tenu de son rôle clé dans la supervision de la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe et de son évaluation à mi-parcours, le CAHENF tiendra une réunion plénière la veille de la conférence (mardi 12 novembre) et se réunira à nouveau dans l'après-midi suivant la conférence (à partir de 14:30 le jeudi 14 novembre) pour adopter une Déclaration qui sera ensuite soumise au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Aperçu du programme

Mardi 12 novembre 2019

Réunion plénière du Comité Ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF)

*Uniquement pour les membres et
observateurs du CAHENF*

Mercredi 13 novembre 2019

08h30 – 09h30	Enregistrement
09h30 – 10h00	Cérémonie d'ouverture
10:00 – 10:45	Séance plénière à haut niveau 1
<i>10h45–11h15</i>	<i>Pause-café et mise en réseau</i>
11h15 – 12h30	Séance plénière à haut niveau 2
12h30 – 14h00	<i>Déjeuner buffet</i>
14h00 – 15h30	Atelier 1 : Le pouvoir de la collaboration
14h00 – 15h30	Atelier 2 : Le pouvoir de l'inclusion
14h00 – 15h30	Atelier 3 : Le pouvoir des médias
15h30 – 15h45	<i>Pause-café</i>
15h45 – 17h15	Atelier 4 : Le pouvoir de la parole contre la violence
15h45 – 17h15	Atelier 5 : Le pouvoir des données
15h45 – 17h15	Atelier 6 : Le pouvoir de la participation
<i>17h30 – 18h00</i>	<i>Événement de clôture</i>
<i>19:00</i>	<i>Dîner</i>

Jeudi 14 novembre 2019

09h00 – 10h30	Atelier 7 : Le pouvoir des relations familiales
09h00 – 10h30	Atelier 8 : Le pouvoir de l'accompagnement
09h00 – 10h30	Atelier 9 : Le pouvoir de la technologie
10h30	<i>Coffee break</i>
10h30–11h15	<i>Side event (tbc)</i>
11h15–13h00	Séance de clôture
	Les droits de l'enfant pour une Europe préparée aux défis de demain – redéfinir les priorités pour l'après 2020
	De la parole aux actes : présentation des étapes suivantes
13h00	Clôture de la Conférence
13h15	<i>Déjeuner buffet</i>

	<u>14h30</u>
	Réunion plénière du Comité Ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF)
	18h00 Fin de la réunion CAHENF

Mercredi 13 novembre 2019

08h30- 09h30 Enregistrement

09h30 – 10h00 Cérémonie d'ouverture

Salle 1 – interprétation anglais / français

Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe

Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, France

10:00 – 10:45 Séance plénière à haut niveau 1

Salle 1 – interprétation anglais / français

Liliane Maury Pasquier, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Linos-Alexandre Sicilianos, Président de la Cour européenne des droits de l'Homme

Dunja Mijatović, Commissaire aux droits de l'Homme, Conseil de l'Europe

10h45-11h15 Pause-café et mise en réseau

11h00 – 12h30 Séance plénière à haut niveau 2

Salle 1 – interprétation anglais / français

Modérateur : Jeroen Schokkenbroek, Directeur de l'Anti-Discrimination, Direction générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe

Etats membres / Ministres :

- Azerbaïdjan : Hijran Huseynova, Présidente du Comité d'Etat pour les affaires de famille, de femmes et d'enfants
- Islande : Ásmundur Einar Daðason, Ministre des Affaires sociales et des enfants
- Italie: Elena Bonetti, Ministre de l'Egalité des chances et de la famille

Etats membres / Secrétaires d'Etat :

- Pologne : Kasimierz Kuberski, Sous-secrétaire d'Etat, ministère de la Famille, du Travail et des Politiques sociales

Stella Kyriakides, Commissaire désignée à la Santé, Commission européenne (à confirmer)

Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants

Afshan Khan, Directrice régionale pour l'Europe et l'Asie Centrale, UNICEF

Koulla Yiasouma, Présidente du réseau européen des Défenseurs des enfants (ENOC)

Veronica Yates, Directrice du Child Rights International Network (CRIN)

Discussion

12h30 – 14h00 Buffet déjeunatoire offert par le ministère des Solidarités et de la Santé, France

14h00 – 15h30 Atelier 1: Le pouvoir de la collaboration : coordonner davantage les agendas mondiaux et paneuropéens afin d'accroître leur impact sur les droits humains de l'enfant

Salle 1 – interprétation anglais / français

Il n'y a pas de solistes sur la scène internationale : on peut faire beaucoup plus en travaillant ensemble. Quelle valeur ajoutée les organes intergouvernementaux peuvent-ils générer en travaillant mieux ensemble ? Comment peuvent-ils mieux se coordonner dans leur travail ? Et comment transformer les visions développées aux niveaux mondial et paneuropéen en action conjointe concrète pour faire progresser les droits de tous les enfants ? Cette session se penche sur des rapports et études récents et majeurs et les Objectifs du développement durable de l'ONU, et s'interroge sur la voie à suivre pour faire de la vision de la CIDE une nouvelle réalité pour les enfants.

Modérateur : Elda Moreno, Cheffe du service des droits des enfants et des valeurs du sport, Direction Générale de la Démocratie. Conseil de l'Europe

Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence contre les enfants

Ann Skelton, Comité des droits des enfants des Nations Unies (UN CRC) et Présidente du Conseil Consultatif de l'étude mondiale sur les enfants privés de liberté

Jeffrey Labovitz, Directeur Général des opérations et urgences de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Baroness Doreen Massey, Membre de la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Ewa Kopacz, Coordinatrice du Parlement européen pour les droits de l'enfant (à confirmer)

Benoit Van Keirsbilck, Directeur, Défense des enfants international, Belgique

Discussion

14h00 – 15h30 Atelier 2 : Le pouvoir de l'inclusion : lutter contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion et favoriser l'égalité des chances des enfants

Salle 2 – interprétation anglais/français

Trop souvent, la pauvreté se transmet d'une génération à l'autre. Dans toute l'Europe, de nombreux enfants ressentent encore aujourd'hui les effets des politiques d'austérité. Et ce sont les membres les plus vulnérables de notre société que la pauvreté frappe encore le plus durement. Une action positive est nécessaire pour développer les attitudes, les moyens et l'accompagnement qui permettront aux enfants de sortir de la pauvreté. Quel rôle l'éducation et la promotion des droits humains peuvent-elles jouer pour briser les cycles de pauvreté ? Et quelles priorités les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté devraient-elles aborder en priorité pour être efficaces ?

Modératrice : Marie-Louise Coleiro Preca, présidente d'Eurochild

Eliane Chemla et Aoife Nolan, Membres du Comité européen des Droits sociaux (CEDS) *par vidéoconférence*

Mónica Oltra Jarque, Vice-présidente du Conseil, Ministre pour l'égalité et l'inclusion sociale, Région autonome de Valencia, Espagne

Neila Peka, Médiatrice pour les droits de l'enfant, Avocat du Peuple, Albanie

Ioannis Dimitrakopoulos, Conseiller scientifique, Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)

Discussion

14h00 – 15h30 Atelier 3 : Le pouvoir des médias : informer, inspirer et mobiliser dans le respect des droits de l'enfant

Salle 3 – anglais seulement

Dans un monde où ils reflètent, façonnent les normes sociales et influencent les décisions politiques, les médias ont une responsabilité particulière dans la représentation des enfants, dans la communication avec eux et dans le traitement des questions qui les concernent : Comment faire en sorte que cette responsabilité ne soit pas négligée ? Comment promouvoir la présentation de rapports éthiques et éviter des dommages collatéraux dans la couverture de sujets très sensibles, tels que la maltraitance des enfants ? Les lanceurs d'alerte sont-ils protégés et en mesure de dénoncer les graves lacunes et violations en matière de protection de l'enfance ? Quelles autres mesures faut-il prendre pour encourager les médias à utiliser son pouvoir pour protéger et promouvoir les droits de l'enfant ? Enfin, comment encourager les enfants eux-mêmes de devenir des utilisateurs critiques des médias ?

Modératrice : Inge Welbergen, membre du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)

Elisabeth Staksrud, Professeure associée, Département des médias et de la communication, Université d'Oslo, Norvège

Ivaylo Spasov, Chargé de communication pour le progrès social, UNICEF Bulgarie

Bernard de Vos, Délégué général aux droits de l'enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique

Un lanceur d'alerte ou personne impliquée dans la révélation d'une histoire (à confirmer)

Discussion

15h30 – 15h45 Pause-café et networking

15h45 – 17h15 Atelier 4 : Le pouvoir de la parole contre la violence : mettre fin à la violence à l'encontre des enfants

Salle 1 – interprétation anglais/français

Les agendas internationaux et nationaux témoignent de l'engagement fort à mettre fin à la violence contre les enfants. Pourtant, la réponse aux violences signalées n'est pas assez efficace et peut même mettre les enfants à risque. Comment créer un environnement dans lequel les enfants se sentent suffisamment en confiance pour partager une expérience de violence ? Comment pouvons-nous garantir que leurs histoires seront prises au sérieux et traitées correctement ? La violence et les abus sexuels contre les enfants se produisent dans des endroits où les enfants devraient se sentir en sécurité, y compris dans des institutions d'accueil, des écoles et des associations sportives : mais sommes-nous prêts à nous emparer de ces questions ?

Modérateur: George Nikolaidis, Président du Comité de Lanzarote

Ivor Frank, Représentant de la commission d'enquête indépendante de l'Angleterre et du Pays de Galles sur les abus sexuels des enfants, Royaume-Uni

Matthias Katsch, Membre de la Commission indépendante pour enquêter l'abus sexuels des enfants en Allemagne

Hélène Kozaczyk, Avocate au barreau de Caen, France

Véronique Gasté, cheffe du bureau de la santé et de l'action sociale, ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, France (à confirmer)

NB : A la fin de l'atelier 4, tous les participants présents seront invités à rester assis en salle 1 pour voir la performance « Take it like a man » s'y déroulant de 17h30 à 18h00.

15h45 – 17h15	Atelier 5 : Le pouvoir des données : concilier transparence, liberté d'expression et vie privée des enfants
---------------	---

Salle 2 – interprétation anglais / français

Dans les sociétés d'aujourd'hui, fondées sur les données, l'enfance et la vie familiale sont de plus en plus « informées ». Comment assurer le respect des droits des enfants dans l'environnement numérique ? Comment garantir la vie privée des enfants, face à l'augmentation de l'utilisation commerciale contestable de leurs données ? Comment l'empreinte de leurs données façonnera-t-elle leur vie et, en fin de compte, redéfinira-t-elle leur citoyenneté numérique ? Comment la compréhension de l'environnement numérique par les enfants est-elle prise en compte dans la conception des services, de la réglementation et des politiques ? Les décideurs, quels qu'ils soient, sont-ils suffisamment préparés pour savoir comment mieux réguler l'environnement numérique pour les enfants ?

Modératrice : Tamar Kaldani, Vice-présidente du Comité consultatif sur la Convention 108 (T-PD)

Sonia Livingstone, Professeure de Psychologie sociale, Département des Médias et de la Communication, London School of Economics (LSE), Royaume-Uni

Pascale Raulin-Serrier, Coordinateur du groupe international en éducation au numérique (DEWG), France

Julia Stoll, Cheffe de l'unité des technologies de l'information, Commissaire pour la protection des données et la liberté d'information du Land de Hesse, Allemagne

Discussion

NB : A la fin de l'atelier 5, tous les participants présents seront invités à se rendre en salle 1 pour voir la performance « Take it like a man » s'y déroulant de 17h30 à 18h00.

15h45 – 17h15	Atelier 6 : Le pouvoir de la participation : faire émerger une nouvelle génération de défenseurs des droits et leur permettre d'influencer l'agenda politique
---------------	---

Salle 3 – anglais seulement

Partout en Europe et dans le monde, nous voyons de plus en plus d'enfants faire entendre leur voix. Les enfants sont de puissants défenseurs de leurs propres droits et prennent des initiatives audacieuses pour les faire respecter et protéger. Comment faire pour mieux garantir leur droit à exprimer leur opinion qui est reconnu par la CIDE ? Peut-on en faire davantage pour encourager une génération engagée, curieuse et courageuse ? Quelles protections sont nécessaires pour s'assurer que les enfants puissent agir et s'exprimer en toute sécurité pour leurs droits humains ? Que peuvent apprendre les adultes de ces jeunes ? Et est-il temps que les enfants aient leur mot à dire par le biais de la forme la plus fondamentale de participation de la société : le droit de vote ?

Modératrice : Gerison Lansdown, Consultante internationale sur la participation d'enfants

Sylvie Kritzinger, Professeur à la Faculté des sciences sociales, Université de Vienne, Autriche

Goerge Moschos, Initiative pour l'Article 12 (*InArt12*), Grèce, avec Ourania Douvou membre du comité consultatif de la jeunesse du médiateur grec pour les enfants et du comité des jeunes de *InArt12, Grèce*

Sally Proudlove, Cheffe de la protection de l'enfance, UNICEF Royaume-Uni

Discussion

NB : A la fin de l'atelier 6, tous les participants présents seront invités à se rendre en salle 1 pour voir la performance « Take it like a man » s'y déroulant de 17h30 à 18h00.

* * * * *

*17h30 – 18h00 Performance « Take it like a man » (Assume comme un homme)
par Mark Neville et Darragh Malone*

19h00 Dîner

Jeudi 14 novembre 2019

09h00 – 10h30 Atelier 7 : Le pouvoir des relations familiales : faire respecter l'intérêt supérieur de l'enfant en cas de divorce ou de séparation

Salle 1 – interprétation anglais / français

Le premier contact des enfants avec le système judiciaire intervient trop souvent à la suite de litiges relatifs au divorce ou à la séparation, à la garde ou au droit de visite ; donc des situations qui ont fréquemment des conséquences dévastatrices pour les enfants impliqués. L'image et le rôle de la famille moderne changent, de même que la position des enfants dans la famille. Comment trouver le juste équilibre entre les intérêts des parents et des enfants dans de tels cas ? Les droits de l'enfant sont-ils convenablement défendus par le système judiciaire et ont-ils voix au chapitre ? Comment mieux traiter les cas de violence intrafamiliale ? Et comment les deux parents peuvent-ils maintenir une relation positive avec leurs enfants lorsqu'ils sont en conflit l'un avec l'autre ?

Modérateur : Seamus Carroll. Membre du comité européen de coopération juridique (CDCJ), Irlande

Louise Crowley, Avocate et Directrice du LLM (Droits de l'enfant et loi familiale) à l'école de Droit, University College Cork, Irlande

Frédéric Mauche, 1^{er} Vice-président au tribunal de grande instance de Strasbourg, chargé du pôle des affaires familiales, France

Lana Peto Kujundžić, Juge, Présidente du Département de la Justice des mineurs de Zagreb, Croatie

Lone Tams Gildberg, Cheffe de division, Agence familiale, Danemark

Discussion

09h00 – 10h30 Atelier 8 : Le pouvoir de l'accompagnement : Répondre à et prévenir la violence sexuelle commise par des enfants

Salle 2 – anglais seulement

Les capacités des professionnels confrontés à des cas de violence sexuelle des enfants sont parfois dépassées par la complexité de ce phénomène, qui peut souvent rester tabou. La Convention de Lanzarote requiert les Etats à mettre en place des programmes ou mesures d'intervention pertinents. Cette session explore des manières adéquates d'aborder la violence sexuelle commise par des enfants, y compris la violence envers des pairs. Quelles mesures prendre vis-à-vis des enfants qui commettent de tels actes à l'encontre d'autres enfants, parfois plus jeunes ? Quelles mesures font leurs preuves à un âge où les TIC qui peuvent faciliter de tels actes par les enfants avec des conséquences qui sont difficiles à anticiper par eux ?

Modératrice : Christel De Craim, Vice-présidente du Comité de Lanzarote

Simon Hackett, Professeur en matière d'abus sexuel et de négligence envers des enfants, Département de sociologie, Université de Durham

Claudia van Diessen, Programme de prévention de violence juvénile « Stichting Halt », Utrecht, Pays-Bas

Anna Newton, Fournisseur de traitement pour les enfants ayant un comportement sexuel préjudiciable, Agence gouvernementale islandaise pour la protection de l'enfance (*Barnaverndarstofa*)

Discussion

09h00 – 10h30	Atelier 9 : Le pouvoir de la technologie : saisir les opportunités et répondre aux nouveaux défis dans les relations entre enfant et technologies
---------------	---

Salle 3 – anglais seulement

La technologie fait désormais partie intégrante et incontournable de la vie des enfants. Nous avons seulement commencé à imaginer les applications et implications de l'Intelligence artificielle. Si les technologies de l'information et de la communication offrent aux enfants des avantages indéniables, elles comportent aussi des risques. Comment les délinquants utilisent-ils les technologies pour abuser et exploiter les enfants ? Comment faire des technologies un vecteur de changement pour prévenir la violence, protéger les enfants et lutter contre l'impunité, dans le respect total du droit à la vie privée. Et comment les secteurs privé et public peuvent-ils coopérer et favoriser une culture de la responsabilité numérique ?

Modérateur: John Carr, Consultant international sur les enfants dans l'environnement numérique

Baroness Beeban Kidron, Productrice de film et fondatrice de 5Rights, Royaume-Uni

June Lowery-Kingston, Cheffe d'unité, DG CONNECT – Réseaux de communication, contenu et technologies, Commission européenne, Luxembourg

Christiane Yavuz, Cheffe du suivi et de la recherche, *jugendschutz.net*, Allemagne

Eddan Katz, Project Lead on Digital Protocol Networks, World Economic Forum; Geneva (à confirmer)

Anton Toni Klančnik, European Cyber Crime Centre, EUROPOL, The Hague (à confirmer)

Discussion

10h30 *Pause-café*

10h30-11h15 *Lancement de la campagne « Start to Talk » en France (à confirmer)*

11h15-13h00	Séance de clôture - Les droits de l'enfant pour une Europe préparée aux défis de demain : redéfinir les priorités pour l'après 2020
-------------	---

Salle 1 – interprétation anglais / français

11h15-11h30 Interlude

« De la parole aux actes »

Discussion des étapes suivantes pour la mise en œuvre de la Stratégie sur les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe (2016-2021), et de ses cinq piliers :

1. l'égalité des chances pour tous les enfants ;
2. la participation de tous les enfants ;
3. une vie sans violence pour tous les enfants ;
4. une justice adaptée aux besoins de tous les enfants ;
5. les droits de l'enfant dans l'environnement numérique.

Modératrice : Regína Jensdóttir, Cheffe de la division des droits de l'enfant du Conseil de l'Europe

Discussion en format « bocal à poissons »

Panel

Roxana Maracineanu, Ministre des Sports, France (à confirmer)

Snežana Samardžić-Marković, Directrice générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe

Christos Giakoumopoulos, Directeur général des Droits de l'Homme et de l'Etat de Droit, Conseil de l'Europe

Emmanuel Crabit, Directeur, DG Justice et Consommateurs

Une chaise tournante

- Parlementaire : Stefan Schennach, Conseil fédéral, Autriche
- Médiateur : Geneviève Avenard, Défenseure des enfants
Bureau du Médiateur français
- ONGs : Nuala Mole, Aire Centre, Royaume Uni
- Académique: Ton Liefaard, Université de Leiden, Pays-Bas
- Enfant : NN.

13h00 Clôture de la Conférence

Rapporteure générale pour la Conférence

Maria-Andriani Kostopoulou, Présidente du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF)

13h15 Buffet déjeunatoire offert par le Conseil de l'Europe